

Travailler dans les domaines administratifs du spectacle vivant

Quels métiers ? Quelles formations ?

Le secteur

Le spectacle vivant rassemble les œuvres artistiques représentées en public dans un cadre professionnel : musique, chant, opéra, danse, théâtre, mime, conte, marionnettes, humour, stand up, comédies-musicales, cabaret, music-hall, magie, arts du cirque, arts de la rue... quelques soient les esthétiques, répertoires, formats, contextes et lieux.

Le spectacle enregistré rassemble : audiovisuel, cinéma, radio, disque.

Les métiers administratifs

Ces professionnels et professionnelles ont pour mission d'assurer le fonctionnement global de la structure, ou de l'entreprise, ou bien de la création et l'exploitation des spectacles. Ils et elles conçoivent, élaborent, dirigent, gèrent et mettent en œuvre le projet artistique sur le plan administratif en lien avec les équipes artistiques et techniques.

Les métiers administratifs requièrent des compétences spécialisées selon le domaine (programmation, production, diffusion, communication...), mais aussi transversales (pilotage, stratégie, management, montage budgétaire, contractualisation, négociation...). La maîtrise d'outils numériques et de logiciels dédiés est requise (planning, CRM, SIRH...). Anglais utile.

Ces métiers évoluent constamment pour s'adapter au renouvellement des esthétiques, aux attentes du public, aux nouvelles réglementations et au contexte socio-économique. Ils se transforment également pour intégrer les enjeux écologiques à tous niveaux : éco-conception, diagnostics, achats verts, recyclage, réemploi, rationalisation énergétique, renouvellement des équipements et des pratiques, transport, restauration, gestion des risques et plan de continuité en cas de phénomènes climatiques extrêmes, etc.

Principaux métiers administratifs (liste et classement indicatifs, d'autres appellations sont possibles)

- **Direction de la structure ou de l'entreprise** : Directeur/Directrice, Administrateur/Administratrice, Responsable administratif et financier, Secrétaire général/générale
- **Production, Diffusion** : Directeur/Directrice de production, Administrateur/Administratrice de production, Chargé/Chargée de production, Chargé/Chargée de diffusion, Administrateur/Administratrice de tournées, Programmateur/Programmatrice artistique,
- **Communication, Relations avec le public, Commercialisation, Billetterie, Accueil** : Directeur/Directrice de la communication et des relations avec le public, Responsable de la communication, Chargé/Chargée de communication, Attaché/Attachée de communication, Responsable des relations avec le public, Chargé/Chargée des relations avec le public, Responsable de la commercialisation, Responsable de billetterie, Agent/Agent(e) de billetterie, Responsable de l'accueil, Chargé/Chargée de l'accueil, Hôte/Hôtesse d'accueil

Tous ces métiers peuvent se décliner en niveaux d'emplois : chef/cheffe, adjoint/adjointe, assistant/assistante, etc.

Egalité et inclusion

Les métiers administratifs sont accessibles à tous et toutes quelque soient le genre, l'âge et l'origine. Les femmes sont majoritaires. Elles représentent 63% des effectifs et sont présentes dans tous les domaines et les emplois cadres.

Concernant les personnes en situation de handicap ou de maladies invalidantes, si des adaptations à l'emploi sont possibles au cas par cas, il s'agit néanmoins d'évaluer la faisabilité du projet professionnel pour adapter l'ambition aux réalités des métiers.

Carrières

Les métiers du spectacle vivant sont passionnants et attractifs. Cependant les carrières sont incertaines.

Après une période d'insertion pendant laquelle il faut acquérir de l'expérience, la majorité exerce durablement car les professionnels qualifiés sont très recherchés par les employeurs. Pour autant, les réalités d'emploi peuvent être variables, difficiles et précaires, car l'économie du secteur est fragile et risquée : le succès d'un spectacle n'est jamais assuré et les ressources budgétaires allouées à la culture sont variables et limitées.

Aussi, ce choix de vie professionnelle doit être réfléchi et préparé avant de s'y engager

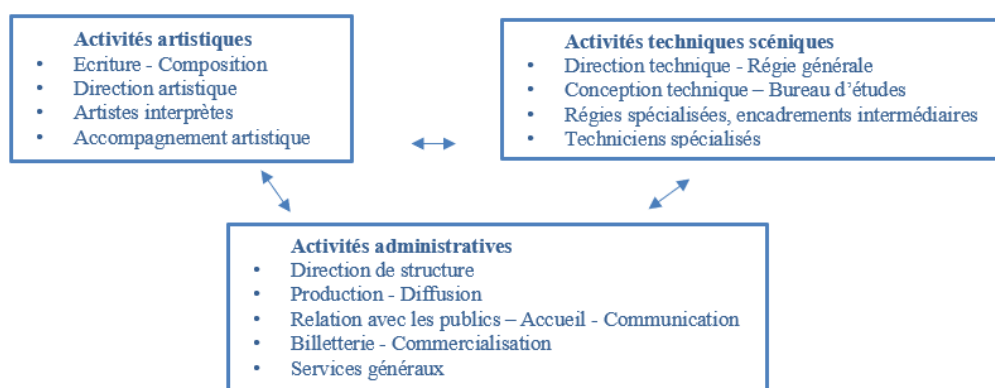
Organisation

La création et l'exploitation d'un spectacle vivant est une aventure artistique collective. Chaque spectacle est unique et engage des moyens spécifiques selon le répertoire ou la discipline, le type de projet, le public cible, les partenaires impliqués ou encore le circuit de diffusion.

Les personnels administratifs doivent s'adapter à des situations de travail très changeantes et être réactifs pour gérer les imprévus. Ils et elles exercent dans un cadre hiérarchisé et organisé par domaines, répondant au projet artistique et respectant notamment des cahiers des charges, un budget, un planning serré, des règles de prévention des risques en santé et sécurité, et divers réglementations.

Selon l'employeur (activité, taille, modèle économique...), l'équipe administrative est composée de plusieurs personnes qui se spécialisent dans un domaine, ou de peu de personnes poly compétentes.

La dimension internationale de certaines productions en tournées peut également amener à travailler avec des personnels étrangers.



L'emploi

Le spectacle vivant emploie environ 50 500 personnels administratifs.

Domaines	Professionnels/Professionnelles	
	En nb (arrondis)	En %
Direction de structure, Programmation	2 270	4
RH, Finance, Comptabilité, Gestion	3 700	7
Administration générale Fonctions support	17 700	34
Production, Diffusion, Tournées	12 600	24
Communication, Relations publiques	3 300	6
Accueil du public	10 900	21
Commercialisation Billetterie	2 200	4

Du fait de la multi activité, le nombre total de professionnels (50 500) est inférieur au total des professionnels des domaines

Le statut : salariés

Les personnels administratifs ont le statut de salarié. L'embauche se fait en :

- salariat dit permanent (CDI, CDD)
- salariat dit intermittent (CDDU *contrat de travail à durée déterminée d'usage*), le temps du projet artistique. Les professionnels alternent périodes travaillées et périodes sans engagements. Selon leurs durées de travail, cette discontinuité ouvre des droits sociaux spécifiques (indemnisation chômage, formation, santé, retraite...).

Les conditions de travail et les rémunérations sont encadrées (code du travail, conventions collectives, accords).

Conditions de travail, variant selon les métiers et domaines : travail en équipe et coactivité, missions diversifiées, planning à respecter, horaires irréguliers et parfois décalés (en soirées, fêtes, périodes de congés), travail dans les bureaux sur la préparation et sur le terrain (plateaux, loges, ateliers, espaces d'accueil...), déplacements.

Les employeurs

Les personnels administratifs sont embauchés par des entrepreneurs de spectacles vivants : salles de spectacles, opéras, orchestres, auditorium, cabarets, music-hall, festivals, compagnies, groupes musicaux, cirques, producteurs, tourneurs, diffuseurs, prestataires au services de la création et de l'événement...

Recrutements

Le secteur est dynamique, de nombreux emplois cadres et non-cadres sont à pourvoir toute l'année et sur tout le territoire. Avec de l'expérience, les administratifs peuvent évoluer vers des postes d'encadrement (directeur/directrice, responsable).

Des débouchés sont également possibles dans des secteurs connexes : audiovisuel, cinéma, événementiel, équipements culturels, sites patrimoniaux, parcs de loisirs...

Formations

- **Se former pour réussir** : la motivation ne suffit pas. Quant aux réussites en totale autodidaxie (autoformation), elles sont rarissimes. Se former auprès de sachants est indispensable afin d'acquérir de solides connaissances disciplinaires, les bonnes méthodes et pratiques, les normes et règles d'usages. Mais aussi pour découvrir l'environnement professionnel, l'organisation du travail, la chaîne des responsabilités, les aspects logistiques, expérimenter et développer ses capacités, prévenir les risques. Et enfin pour partager des valeurs collectives et une éthique professionnelle.

Le secteur est ouvert à des profils issus du monde associatif ou d'autres secteurs (ex : comptable, juriste), ou à des parcours atypiques en reconversion.

- **Profil avant de se lancer** : fort intérêt pour l'art et la culture, adaptation, initiative, rigueur, ouverture d'esprit, créativité, sens du collectif

- **Parcours de formation** : à chacun/chacune son parcours, linéaire ou atypique. Certains/certaines s'y préparent en formation initiale (diplômes, titres, contrat d'apprentissage, formations qualifiantes), d'autres s'engagent tardivement après des études sans rapport directe ou une première vie professionnelle.

Selon le métier visé, le projet personnel et les possibilités de chacun/chacune, les parcours seront différents : types d'organisme de formation, filières sélectives ou plus accessibles, cycles courts ou pluriannuels, cursus spécialisés et pointus ou polyvalents, en alternance, etc.

En tant qu'adulte, il est possible d'évoluer par des stages (formation continue).

- **Diplôme ou pas diplôme ?** L'obtention d'une certification (diplôme, titre, CQP, certificat) n'est pas obligatoire pour exercer. Mais c'est un plus pour valoriser ses compétences, postuler certains emplois et évoluer professionnellement.

- **Conseils pour choisir une formation** : participer aux journées portes ouvertes, aller à des salons d'orientation et des forums pour l'emploi, comparer les programmes, repérer les prérequis, regarder les profils des enseignants, repérer les partenaires, identifier le nombre d'apprenant par session, s'assurer des tarifs d'inscription globaux, vérifier l'enregistrement des certifications (diplômes, titres et certificats) sur le site de France compétences.

L'offre de formation

1) Les formations certifiantes (diplômes et titres professionnels)

Le schémas page suivante propose quelques repères.

Les prérequis et les modalités de sélection sont très variables.

2) Les formations qualifiantes et les stages

Très nombreux et diversifiés, il n'existe pas de répertoire

Principaux organismes de formation (*liste indicative non exhaustive, par ordre alphabétique*) :

3IS, AGEFIF, ARTES, Arsud, Cité de la musique, CIFAP, ECAD, EMIC, ENSATT, ESG, GHS, Harmoniques, ICART, IESA, ISCPA, LFI, Médiaschool, OCTOPUS, Universités

Ces organismes ne sont pas agréés par la CPNEF-SV et ils ne font pas l'objet de recommandation particulière.

A vous de choisir !

Il n'existe pas de formation spécialisée pour chacun des domaines et niveaux d'emploi : une formation généraliste est une bonne voie d'accès à ces métiers, par exemples : gestion ou administration d'entreprise, communication, comptabilité, droit, économie, ressources humaines, commerce...

Emplois repères et formations certifiantes (diplômes et titres professionnels, enregistrés au répertoire national des certifications de France compétences)		
Direction de l'entreprise Emplois cadres Directeur / Directrice Administrateur / Administratrice Responsable administratif et financier Secrétaire général / Secrétaire générale Directeur / Directrice des relations extérieures Directeur / Directrice du mécénat et des partenariats ► Formations certifiantes, niveau 7 : masters, titres professionnels		
Production Diffusion Tournées Programmation Emplois cadres Directeur / Directrice de production Administrateur / Administratrice de production Administrateur / Administratrice de diffusion Administrateur / Administratrice de tournées Programmeur / Programmatrice artistique Emplois non-cadres Chargé / Chargée de production Chargé / Chargée de diffusion. Booker ... ► Formations certifiantes niveau 6 ou 5 : licences professionnelles, titres professionnels,	Communication Relations publiques Action culturelle Billetterie Commercialisation Accueil du public Emplois cadres Directeur / Directrice de la communication Directeur / Directrice des relations publiques Directeur / Directrice de l'action culturelle Directeur / Directrice de la commercialisation, billetterie, marketing ... Emplois cadres ou non cadres selon l'employeur Postes de responsables Emplois non-cadres Chargé / Chargée de communication Attaché / Attachée de presse Chargé / Chargée des relations avec le public Chargé / Chargée de la médiation Chargé / Chargée de l'action culturelle Chargé / Chargée de billetterie Chargé / Chargée de l'accueil Hôte / Hôtesse d'accueil ... ► Formations certifiantes niveau 6 ou 5 : licences professionnelles, titres professionnels,	Fonctions supports : Ressources humaines Comptabilité Gestion Archive Documentation Secrétariat Standard Nombreux emplois cadres et non-cadres

S'informer

- **Directement auprès des écoles et des organismes de formation**
- **CPNEF-SV** [Liste des formations certifiantes](#) [Référentiels métiers](#). Attention : ne nous contactez pas car nous ne serons pas en mesure de vous renseigner
- **France compétences** : répertoire national officiel des certifications (RNCP)
- **France travail culture spectacle** : offres d'emploi, offres de formation, ressources diverses
- **Afdas** : offres de formations et dispositifs divers